

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE
RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425**

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

FR89 - CHEMISE BIZFLAME 88/12

est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 11612 (A1+A2, B1, C1) (2015)

NFPA® 70E (2018)

NFPA® 2112 (2018)

ASTM F1506-10a

IEC 61482-2 EN 61482-1-1 (Elim 9.1 CAL/CM²) (2009)

ASTM F1959/F1959M-12 (ATPV 8.2 CAL/CM² (HAF 69.1%)) (2013)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

VN610 151063

Publié par : OETI (Institut fuer Oekologie, Technik und Innovation GmbH)

Sebenhirtenstrasse 12A , Objekt 8 , Vienna, 1230, Austria (0534)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 04-Jan-2024